



5e Rencontres régionales européennes

Des consultations citoyennes aux actions de terrain, comment conjuguer les savoir-faire institutionnels et associatifs ?

Députés européens, centres d'information Europe direct, associations européennes, le nombre d'acteurs ne manque pas pour informer et former nos concitoyens aux réalités et enjeux de l'Union européenne. Mais comment tous ces acteurs peuvent-ils mutualiser leurs interventions ? Tel est l'enjeu de ces rencontres.

**Le CHAMBON-FEUGEROLLES SALLE ARAGON, rue Emile-Zola
23/11/2019**

Ve Rencontres régionales européennes **Une Europe proche des citoyens !** **Quelle cohésion entre organisations de proximité et institutions européennes ?**

I – Concertation et coordination

L'élection d'un nouveau Parlement européen dote la Région Auvergne-Rhône-Alpes de 5 députés européens, membres de 4 partis différents : Europe écologie/les Verts (2), les Républicains (1), La République en marche/MODEM (1) et le Parti socialiste (1).

Quant à la Commission européenne, elle dispose, jusqu'au 31 décembre 2020, de 7 centres d'information Europe Direct (CIED) sur le territoire régional, auxquels il convient d'ajouter 7 conférenciers du réseau Team Europe.

Qu'il s'agisse des Députés ou des CIED, ils ne suffisent pas à couvrir un territoire aussi vaste que celui d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ils doivent donc compter avec les nombreuses associations européennes dont certaines sont aussi membres de réseaux européens : Maisons de l'Europe, sections départementales du Mouvement européen, Jeunes européens ou Fédéralistes européens et les jumelages bi ou multinationaux à vocation européenne. 9 associations se sont d'ores et déjà organisées en une Union régionale dont le but est de mutualiser leurs moyens et de permettre une meilleure intervention en toute partie du territoire régional.

Tous ces acteurs doivent travailler en complémentarité. Pour cela il faut de la concertation, de la coordination et des moyens financiers et matériels.

Le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes accompagne cette initiative en lui donnant une partie importante des moyens financiers utiles ; la Commune du Chambon-Feugerolles accompagne aussi l'initiative par la mise à disposition de locaux dans sa Maison des associations.

Il convient désormais de déterminer comment tous ces acteurs s'organisent entre eux pour donner davantage d'efficacité à leurs actions de terrain, pour toucher le plus grand nombre de nos concitoyens et pour, ainsi, montrer que l'Europe existe dans le quotidien de chacun.

Pour cela, il convient que chaque réseau détermine s'il souhaite ce travail en commun et ce qu'il attend d'une telle mutualisation des moyens et de la réalisation d'un certain nombre d'actions dont ils seraient les porteurs.

II – retour d'info et méthodologie d'actions

Les consultations citoyennes qui se sont déroulées d'avril à octobre 2018 ont fait l'objet de deux rapports de synthèse. L'un au niveau français ; l'autre présenté au Conseil européen de décembre 2018.

Quid du retour sur le terrain ? Aucun. C'est ce qui est le plus frustrant pour celles et ceux qui ont pris la peine de s'investir dans l'organisation et l'animation de ces consultations. Les conclusions devaient servir à alimenter les programmes des partis présentant des listes aux législatives européennes : qui a repris quoi ? Personne. Elles devaient aussi servir à définir des orientations pour l'avenir. Les retrouve-t-on dans le discours d'orientation de la nouvelle présidente de la Commission européenne ? Non.

Nos concitoyens sont donc, légitimement, en droit de demander pourquoi ! Et comment justifier cette désinvolture de la classe politique et des institutions européennes devant cette absence de considération !

Les consultations citoyennes ont été un temps fort de la démocratie. Si nous n'apportons pas de réponses aux interrogations des participants, comment les mobiliser à nouveau ? Il serait bien qu'au niveau gouvernemental, comme européen, une prise de conscience émerge s'il y a vraiment volonté d'associer les citoyens à une construction de plus en plus fragile et de moins en moins comprise.

Pour muscler l'Union, il faut, de manière constante être sur le terrain, à la rencontre de nos concitoyens, et pas seulement des jeunes, notamment des jeunes diplômés. C'est pour cela qu'il faut conjuguer les forces associatives, éducatives et institutionnelles, y compris en y associant les collectivités locales.

III – la méthodologie pour associer les citoyens

La méthodologie retenue pour les consultations citoyennes est la bonne. Les participants aux réunions avaient la parole et ils pouvaient en user avec le concours « d'experts », ce qui évitait la dispersion.

Il faudrait donc reprendre cette formule. Pour qu'elle connaisse un certain succès, il faut que les organisateurs aient des réponses à apporter, avant d'interroger à nouveau et de relayer des informations sur l'actualité européenne.

Après des réunions locales, il faudrait s'assurer 3 à 4 fois l'an de rassemblements sous forme de dialogues citoyens interdépartementaux avec des parlementaires européens, mais aussi nationaux, des représentants de la Commission et des élus locaux, notamment s'ils sont membres du Comité européen des régions. A ce propos, il est anormal que notre région qui représente plus de 12% de la population française n'ait qu'un représentant dans cette instance alors qu'elle devrait en avoir au moins 3.

Les Rencontres régionales européennes sont organisées sous forme de dialogue citoyen en offrant un débat entre représentants associatifs de nos concitoyens et membres du Parlement européen, du comité européen des régions, de la Commission européenne et du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

De ces échanges, nous attendons des propositions qui permettent à tous les acteurs locaux de l'Europe d'aller sur le terrain pour informer et former nos concitoyens aux enjeux et aux réalités de l'Union tout en les assurant que ce qu'ils nous disent sera bien pris en compte à l'échelle nationale et européenne.

IV – les attentes de la journée

Ces rencontres doivent être l'occasion de connaître les représentants qui, en Auvergne-Rhône-Alpes, siègent au Parlement européen. Elles doivent permettre aussi de mieux identifier tous les acteurs de terrain, associatifs et institutionnels.

Par les échanges entre tous ces acteurs, les rencontres devraient permettre de rebondir à partir des attentes exprimées lors des consultations citoyennes et de proposer des pistes de coopération entre tous pour une meilleure efficacité d'information et de formation auprès de nos concitoyens.

V- les invités des Rencontres régionales européennes

Les députés européens :

- Gwendoline DELBOS-CORFIELD (Verts/Alliance Libre Européenne)
- Brice HORTEFEUX (Parti populaire européen-Démocrates-Chrétiens)
- Sylvie GUILLAUME (Alliance progressiste des socialistes et démocrates européens)
- Michèle RIVASI (Verts/Alliance libre européenne)
- Véronique TRILLET-LENOIR (Renew Europe)

La Commission européenne sera représentée par Adina REVOL, analyste économique à la Représentation en France.

Le Comité européen des régions sera représenté par Jean-François BARNIER, Maire du Chambon-Feugerolles, secrétaire général adjoint de l'Association française du Conseil des communes et régions d'Europe.

Le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, par un vice-président

Déroulé de la journée

En amont des rencontres : concertation entre les différents acteurs associatifs membres de réseaux (Maison de l'Europe, CIED et autres labels, Jeunes européens, sections du Mouvement européen, fédéralistes) pour discuter de leur implication, de leur vision d'une telle coopération et des actions qu'ils souhaitent voir conduites.

Le matin : concertation entre les associations et réseaux labellisés à partir du travail fait en amont et une union régionale de jumelages à vocation européenne pour déterminer une ligne de conduite et faire connaître nos attentes aux partenaires institutionnels.

L'après-midi : faire connaissance avec les députés européens. Puis engager la discussion à partir des attentes exprimées le matin avec les députés, la représentante de la Commission, celui du Comité des Régions et le représentant de la Région AURA.

Le programme

09 h 30 : accueil des participants, remise des dossiers

10 h 00 : mot d'accueil par le Maire du Chambon-Feugerolles, ouverture des travaux par le président de l'URALE

10 h 15 : Tenue d'une séance plénière où chaque représentant des réseaux viendra présenter sa position sur l'initiative de coopération inter-associative et des labels, ainsi que les attentes d'une telle coopération. Echanges entre les participants.

12 h 15 : réunion d'un groupe de synthèse pouvant présenter les attentes aux représentants institutionnels reçus l'après-midi

Pour les autres participants, visites des stands

13 h 00 : déjeuner sous forme de buffet à la Maison des associations

14 h 30 : ouverture du Dialogue citoyen par le président de l'URALE

La conduite des débats sera assurée par Henri OBERDORFF, professeur émérite de l'Université Grenoble/Alpes, vice-président de l'URALE

- **1^{er} temps** : présentation des députés qui nous indiqueront dans quel groupe et dans quelles commissions ils siègent, comment ils entendent travailler sur le terrain régional
- **2^e temps** : présentation de la synthèse des travaux du matin et attentes qui en ressortent
rapporteur : Marjolaine ARBONA-VIDAL, responsable du centre d'information Europe Direct Lyon
- **3^e temps** : réponse des représentants institutionnels présents, puis débat avec la salle

17 h 00 : conclusions de la journée tirées par le président de l'URALE

Des déplacements en bus ou minibus seront organisés depuis certaines communes. Les inscriptions à partir du bulletin joint se font auprès des associations membres de l'URALE.

Les rencontres régionales européennes sont très largement ouvertes à tous les citoyens de la région Auvergne-Rhône-alpes :

Venez nombreux !